



# Animer une équipe syndicale de proximité

## Public

6 à 15 Stagiaires,  
Tous les militants exerçant la responsabilité d'animateur d'équipe syndicale de proximité.

## Prérequis

Aucun

**Animation :** Syndicat

## Durée et recommandations

3 jours soit 21 heures

## Les objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de base du fonctionnement collectif dans le cadre du fédéralisme et de l'organisation de la F3C
- Savoir identifier les individus et les différents réseaux auxquels ils appartiennent et qui constituent l'équipe syndicale
- Maîtriser les outils utiles à l'animation d'une équipe syndicale
- Savoir détecter les capacités de chaque membre d'une équipe syndicale pour les utiliser au mieux dans le cadre collectif
- Être en capacité d'animer ces réseaux dans le cadre des orientations CFDT

## Les compétences ciblées

Organiser et piloter l'activité d'une équipe  
Optimiser le fonctionnement d'une unité ou d'un service  
Assurer la gestion opérationnelle des ressources humaines d'une unité ou d'un service

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*

1

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

Accueil, Présentation  
Rôle et missions d'un animateur d'équipe syndicale  
Fonctionnement de la structure CFDT  
Comprendre les notions de démocratie, fédéralisme, souveraineté, délégation et mandat  
Utiliser les structures CFDT utiles à l'animation d'une équipe  
Le réseau d'un animateur

### JOUR 2 :

Maîtriser les outils utiles à l'animation d'une équipe  
L'importance du comportement de l'animateur et de la diversité d'une équipe

### JOUR 3 :

Animer une équipe en respectant son mandat  
Vécu de formation



# Animer une équipe syndicale de proximité

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

### Renseignements :

Organisme de formation C<sup>3</sup>

[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>